

# PLANTES INVASIVES DANS LE FINISTERE

## L'herbe de la pampa

(*Cortaderia selloana*)



**Plante invasive :** plante exotique dont l'introduction, volontaire ou fortuite, mais surtout la prolifération dans des milieux naturels ou semi-naturels provoque, ou est susceptible de provoquer, des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement de l'écosystème dans lequel elle a été introduite.



Individus de *Cortaderia selloana* envahissant une arrière-dune littorale.

Photos : G. Le Moigne ; février 2005

### Caractères morphologiques distinctifs

Cette grande graminée vivace forme des touffes pouvant atteindre 4 mètres de haut et 2 mètres de large. La plante est dioïque, c'est à dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des pieds différents. Dans les deux cas, les feuilles sont vert tendre, longues et fines, très nombreuses, arquées-retombantes, à bords coupants. Les fleurs femelles sont réunies en grandes panicules duveteuses, blanchâtres à roses, apparaissant à la fin de l'été et perdurant tout l'hiver.

## Origine géographique et modalités d'apparition en Europe

L'herbe de la pampa provient du Chili, du Brésil et d'Argentine. Son nom commun est issu de l'appellation des prairies argentines (pampas).

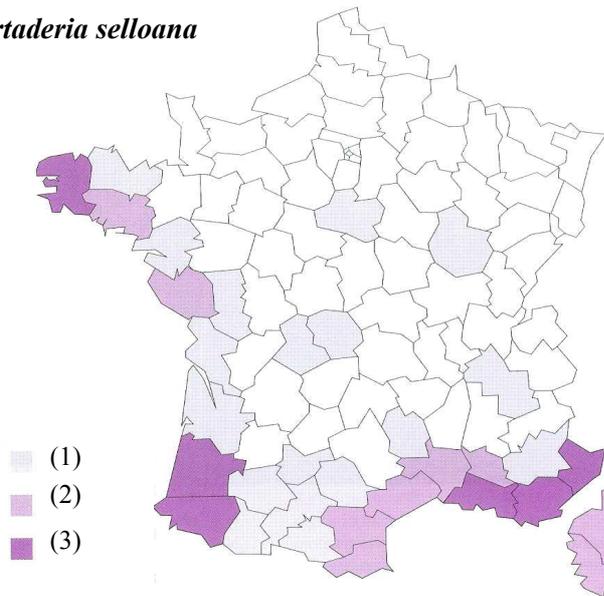
Cultivée et vendue comme plante ornementale, sa taille et son exubérance en ont fait une plante d'ornement fort appréciée ; elle est plantée seule ou en groupes, en massifs ou en haies. Elle a ainsi été introduite en France et en Irlande, mais aussi en Australie et Nouvelle-Zélande où elle a été recommandée comme fourrage, protection contre le vent et stabilisateur de sol.

## Répartition actuelle

### Répartition en France de *Cortaderia selloana*

(d'après Muller, 2004) :

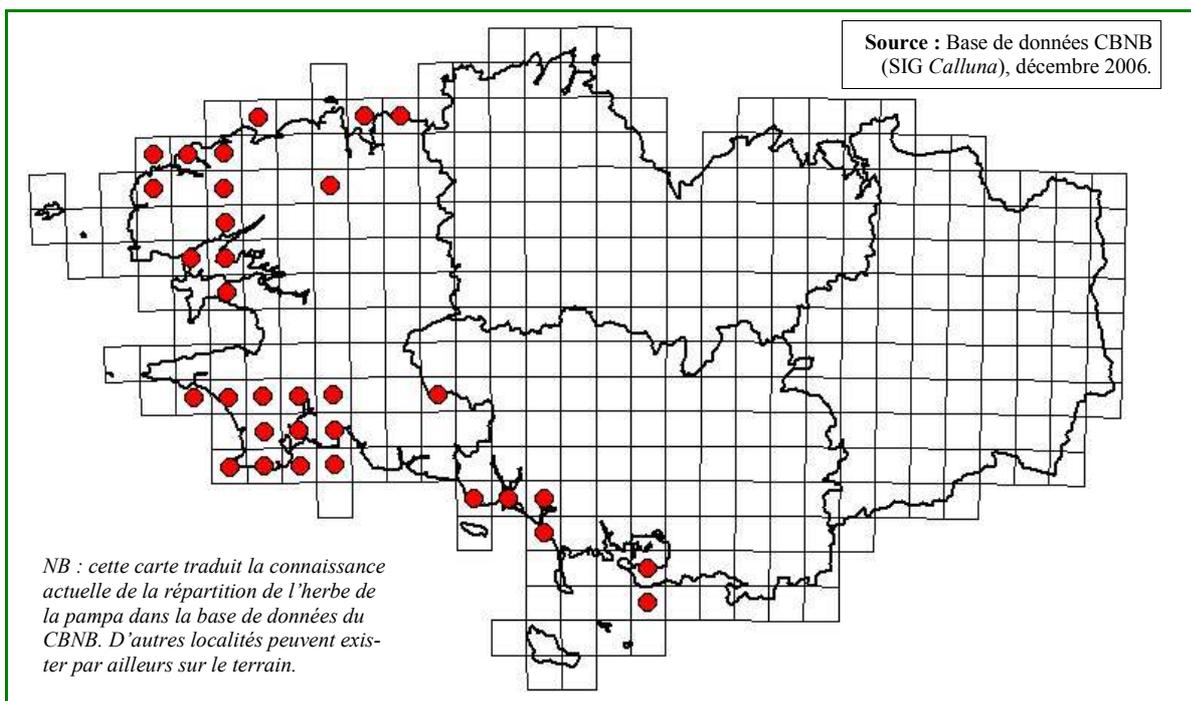
#### *Cortaderia selloana*



- (1) moins de 10 localités connues
- (2) entre 11 et 100 localités connues
- (3) plus de 100 localités connues

L'herbe de la pampa est naturalisée en Europe, depuis l'Espagne jusqu'en Irlande. **En France**, elle est abondante dans les départements bordant la Méditerranée ainsi que dans le Sud-Ouest. Présente sur toute la façade atlantique, elle s'est largement développée dans le Finistère à la faveur du climat doux océanique.

**En Bretagne**, et en particulier dans le Finistère, l'herbe de la pampa est très répandue le long de certains axes routiers (Quimper-Brest notamment), dans les milieux remaniés (remblais, polders,...) et dans certaines zones humides littorales.



## Milieus naturels colonisés

Sa large amplitude écologique lui permet de pousser dans une très large gamme de conditions de sols, d'humidité et de luminosité. Elle se développe notamment le long de milieux remaniés ou perturbés (digue, talus, chemins, friches, remblais, bords de routes et de chemins) et se propage ensuite dans de nombreux types d'habitats : zones humides (bords de rivières, berges de marais), milieux sableux (dunes, arrière plage, îlots), pelouses, falaises, formations forestières ou arbustives.

## Modes de colonisation

Le caractère envahissant de l'herbe de la pampa se manifeste depuis plusieurs années en liaison avec une importante production de graines ; chaque plante est capable de produire des millions de graines fertiles (jusque 10 millions par pied) pouvant être éparpillées par le vent dans un rayon de 25 km. Dans des conditions favorables, les graines germent en 3 semaines à 22-25°C. Dès sa seconde année (une plante vit 10 à 15 ans en moyenne), une plante peut atteindre 1 m et produire des graines (d'une capacité de vie de 5 ans).

## Exemples de milieu envahis par l'herbe de la pampa



Dune perchée (Camaret-sur-Mer-2005)  
Photo : G. Le Moigne



Prairie humide (Crozon-2005)  
Photo : G. Le Moigne



Falaise littorale (Roscanvel-2005)  
Photo : G. Le Moigne

## Méthodes de contrôle ou d'éradication

Il existe plusieurs moyens de lutte contre l'expansion de l'herbe de la pampa :

**La coupe des tiges florales** doit être envisagée systématiquement avant la dissémination des graines.

Selon l'ampleur du problème, un traitement mécanique plus ou moins lourd doit être envisagé en vue d'un **arrachage des touffes**. Les engins utilisés vont de la débroussailleuse au tracto-pelle. Cette technique est efficace, surtout lorsqu'on l'utilise suffisamment en amont, car elle permet de limiter la dissémination des graines dans les milieux naturels.

**Le traitement chimique** a localement été employé (les herbicides les plus couramment utilisés sont à base de glyphosate). Cependant, Le Conseil général du Finistère souhaite proscrire l'usage des produits phytosanitaires en raison des risques pour l'environnement et la santé.

**L'information et la sensibilisation** constituent un axe stratégique majeur dans la lutte contre cette espèce. Les actions d'éradication doivent en effet être accompagnées d'une action plus large de sensibilisation en vue de limiter, ou mieux d'interdire, l'utilisation de cette espèce en périphérie des espaces naturels ainsi que le long des routes, ronds-points ou espaces verts des collectivités. Cette phase d'information du public, des administrations et des acteurs économiques (pépiniéristes, paysagistes, gestionnaires d'espaces naturels) doit permettre d'informer la population du caractère invasif de cette espèce et des nuisances qu'elle engendre aussi bien au plan écologique qu'au plan de la santé publique. Un arrêté ministériel visant à interdire la diffusion de l'herbe de la pampa est par ailleurs en cours d'élaboration.

## Nuisances créées

L'herbe de la pampa est une plante à croissance très rapide, ce qui la rend très compétitive. Son installation entraîne un changement de structure et de composition spécifique des milieux envahis ; elle peut aboutir à la formation de peuplements denses (voir photo ci-dessous) qui contribuent à la disparition des espèces indigènes, à une perte globale de biodiversité et à la banalisation des paysages.



Colonisation du polder de Brest (port de commerce) par l'herbe de la pampa  
Photo : Emmanuel Quéré, CBNB, 2006

**L'incitation** des particuliers et des collectivités locales **à couper les tiges florales avant floraison**, voire à **arracher** les touffes d'herbe de la pampa doit être **l'axe de travail à privilégier**. Elle doit s'accompagner de mesures d'éradication de la plante dans les milieux naturels les plus sensibles (zones humides notamment).

### Références bibliographiques :

**Muller S. (coordinateur), 2004** - "Plantes invasives en France: état des connaissances et propositions d'actions", Collections Patrimoine Naturel (Vol.62), Publications Scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 168 pages.

**Agence Méditerranéenne de l'Environnement, 2003** - "Plantes envahissantes de la région méditerranéenne", 48 pages.

A consulter : le site Internet de l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement : [www.ame-lr.org](http://www.ame-lr.org)

Cette fiche a été réalisée par le **Conservatoire Botanique National de Brest**  
(Guillaume Le Moigne et Sylvie Magnanon)  
Conservatoire Botanique National de Brest  
52, allée du Bot  
29200 Brest  
Tél. 02 98 41 88 95 ; Fax 02 98 41 57 21

Conservatoires Botaniques Nationaux

